

Comme résultat net des entretiens de Torquay, nous avons prorogé pour une période fixe de trois ans les accords de Genève; plusieurs nouveaux pays ont été ajoutés à la liste des membres du "club"; nous avons amplifié la portée des annexes de façon à inclure un très grand nombre de marchandises non visées par les accords de Genève; enfin, et c'est non moins important, le tarif douanier relatif à des milliers de marchandises demeurera le même pour une nouvelle période de trois ans. Trente-quatre nations ont assumé ou sont en voie d'assumer l'obligation de maintenir la même politique commerciale pendant une nouvelle période de trois ans, stabilisant ainsi dans une certaine mesure la politique commerciale internationale et les tarifs douaniers. A mon avis, c'est là une importante réalisation dans les circonstances actuelles.

Vous ne désirez sans doute pas, monsieur le président, que je m'étende sur les détails des divers accords en ce moment; nous pourrions les examiner quand le Comité le désirera. Cependant, je pourrais dire quelques mots des plus importants. Pour ce qui est des Etats-Unis, nous étions d'avis que les entretiens de Torquay fourniraient peut-être au Canada la dernière occasion de négocier des ententes commerciales avec les Etats-Unis aux termes de la loi sur laquelle ce pays se fondait jusqu'ici. Je songe à la loi dite *Trade Agreements Act* qui devait expirer le 12 du mois prochain. Il y avait lieu de croire que si le Congrès américain en prorogeait la durée, a) ce ne serait peut-être pas pour trois ans, b) la loi pourrait être rendue plus sévère ou comporter plus de restrictions et c) l'atmosphère, si je puis m'exprimer ainsi, au Congrès ne serait peut-être pas, dans l'ensemble, trop en faveur du maintien des principes énoncés dans le *Reciprocal Trade Agreements Act*. Par conséquent, étant d'avis que nous n'aurions peut-être pas l'occasion de négocier de nouveau avec les Etats-Unis aux termes de la loi existante et que la nouvelle loi ne serait peut-être pas à notre avantage, notre délégation s'est efforcée délibérément d'épuiser les pouvoirs des négociateurs des Etats-Unis. Voyez-vous, monsieur, le Canada avait négocié avec les Etats-Unis en 1935, 1938 et 1947, puis de nouveau en 1950, à Torquay. C'est dire qu'en une quinzaine d'années nous avons eu à quatre reprises des pourparlers officiels avec les Etats-Unis; nous savions que nous avions à peu près atteint la limite. C'est pourquoi nous étions décidés à obtenir toutes les concessions possibles pendant que nous le pouvions et à épuiser les pouvoirs des négociateurs américains. C'est à peu près ce que nous avons fait. Il reste bien peu de choses à l'égard desquelles le Canada pourrait réussir à conclure une importante entente commerciale avec les Etats-Unis aux termes de la loi américaine actuelle.

Nous avons fait un effort tout à fait spécial à l'égard de la France, pour plusieurs raisons, entre autres les liens d'ordre sentimental entre la France et la population canadienne de langue française. Nous avons été, je pense, des plus heureux dans nos pourparlers relatifs à l'amplification de l'accord avec la France.

Nous pourrions en dire presque autant au sujet des pays scandinaves et de certains pays moins importants. Des six nouvelles nations adhérentes, il va sans dire que la plus importante, du point de vue commercial, est l'Allemagne occidentale. Les Allemands ont envoyé pour les premières négociations une délégation importante et extrêmement compétente. Nous nous sommes efforcés de conclure avec l'Allemagne un accord d'aussi grande envergure que possible, étant donné que l'Allemagne occidentale pourrait fort bien, avec la France, détenir la clé à l'ensemble du problème de la politique commerciale de l'Europe. Cela ne veut pas dire que certains autres pays adhérents n'ont aucune importance. Tout le monde a été heureux, je crois, d'accueillir la Turquie parmi nos membres et nous avons vu à ce que les Turcs acquittent leurs droits d'admission avant de les admettre comme membres. Nous avons obtenu plusieurs concessions de la Turquie sans avoir nous-mêmes à lui en consentir beaucoup.

On discutera peut-être, monsieur le président, un autre aspect de la question sur lequel je ne dirai que quelques mots. Les journaux, — et je ne songe pas uni-